

Risques spéciaux

Annulation d'événements

Pour des succès communs

Annulation d'événement, indisponibilité de personne ou conditions météorologiques défavorables, les pertes potentielles subies par les organisateurs ou les producteurs peuvent être significatives.

Pour protéger nos assurés contre de telles pertes, nous proposons des solutions adaptées au caractère unique de chaque manifestation. Sur le marché des risques dits spéciaux, Liberty est un des tout premiers acteurs, réputé pour son expertise des grands événements internationaux. En lien avec nos partenaires courtiers, nous couvrons depuis notre bureau de Paris un large éventail de manifestations pour des clients de toute taille, avec lesquels nous cherchons à créer une relation durable.

Des solutions sur-mesure pour vos risques

L'industrie du spectacle vivant et du divertissement a connu une croissance à deux chiffres ces dernières années. Le nombre de manifestations n'a cessé d'augmenter, le prix moyen du billet suivant la même tendance. Parallèlement, nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, où les incertitudes se multiplient. Dans ce contexte, l'auto-assurance n'est plus une option : **souscrire une police Risques spéciaux – Annulation d'événements est le meilleur moyen pour se protéger.**

Nos contrats rédigés en « **tous risques sauf** » permettent des couvertures « monde entier » et bénéficient de capacités parmi les plus élevées du marché. Nous élaborons des solutions novatrices et flexibles pour protéger l'activité de nos clients, sur une base ponctuelle ou périodique.

Ligne	Capacité
Risques spéciaux – Annulation d'événements	15 M USD par risque

Annulation, report ou interruption d'événements

- **Couverture** : pertes financières subies à la suite d'une annulation et frais supplémentaires engagés pour éviter l'annulation
- **Risques couverts** : retrait d'autorisation administrative pour raison extérieure, indisponibilité des lieux, carence accidentelle de la fourniture d'électricité, impossibilité d'accès, retard dans les transports, grève extérieure à la manifestation, deuil national, catastrophe naturelle, etc.
- **Extensions** : indisponibilité de personnes, intempéries, attentats et menaces d'attentats, émeutes et mouvements populaires, etc.



Exemples de solutions innovantes

- Assurance en « **Assured Control Only** » : garantit ce qui est en dehors du contrôle du preneur d'assurance uniquement et non des personnes assurées.
- **Rachat d'exclusions** concernant les artistes ou les personnes assurées, telles que les maladies préexistantes.
- Contrat « **Death and Disgrace** » : couvre les pertes pécuniaires résultant de décès, d'atteinte à l'ordre public et d'outrages aux bonnes mœurs.

Pour qui ?

- **Entreprises des secteurs du divertissement et de la culture, de la création, de l'événementiel, du sport et des loisirs**
- **Collectivités locales et territoriales**

Avec vous sur le long terme

En tant que **groupe mutualiste**, nous avons à cœur d'accompagner nos assurés et nos courtiers dans la durée et souhaitons pleinement nous engager à leurs côtés. Nos équipes expérimentées ne manquent pas de ressources, font preuve de **réactivité** à chaque étape de la relation et sont suffisamment autonomes pour permettre une prise de décisions rapide. Vous bénéficierez de nos compétences techniques, de la qualité de notre relation avec nos partenaires courtiers et de notre conception unique du service en cas de sinistre.

Car, ce qui est bon pour vous, l'est aussi pour nous.

Toujours à vos côtés dans un monde qui change

Des clients nous font confiance depuis plus de 15 ans. Pourquoi une telle fidélité ? Parce que nous avons une **culture de la flexibilité et de l'adaptabilité** et que nous investissons continuellement dans l'expertise de nos collaborateurs.

Nous sommes une compagnie leader du marché international reconnue pour ses compétences dans le domaine des risques spéciaux, une branche

dominée de longue date par l'expertise du Lloyd's. Notre équipe de spécialistes dédiée s'inscrit dans cette continuité, en proposant des solutions innovantes et en s'engageant sur des délais courts, consciente des impératifs particuliers des secteurs d'activité de nos clients.

Sinistres : être là pour vous quand il le faut

Chez Liberty, nous comprenons parfaitement l'enjeu d'un **règlement juste et rapide** de vos sinistres. À nos yeux, leur gestion, proactive, fait partie intégrante du processus commercial. Nous accompagnons nos assurés durant la mise en place des garanties, jusqu'au jour de la manifestation. Nous utilisons invariablement les ressources les plus appropriées à votre sinistre. Ce qui signifie que, en complément de notre équipe interne, nous nous entourons d'experts reconnus dans leur domaine de spécialité. De plus, nous prévoyons une **assistance téléphonique 24 h/24**.

Nous contacter

Samia Melaimi

Responsable Risques spéciaux - Annulation d'événements
+33 (0) 1 70 39 12 82 | +33 (0) 6 29 13 74 75
samia.melaimi@libertyglobalgroup.com

Anthony Zidda

Souscripteur Risques spéciaux - Annulation d'événements
+33 (0) 1 73 43 04 42 | +33 (0) 6 45 37 62 40
anthony.zidda01@libertyglobalgroup.com

Liberty Specialty Markets (LSM) est le nom commercial de Liberty Specialty Markets Europe Sàrl (LSME), agissant pour le compte et par mandat de Liberty Mutual Insurance Europe SE (LMIE), membre du Groupe Liberty Mutual Insurance. LSME et LMIE sont enregistrées au Grand-Duché du Luxembourg (respectivement sous les n° B216199 et n° B232280) et domiciliées au 5-7 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Grand-Duché du Luxembourg. Leurs succursales en France sont domiciliées au 42 rue Washington, 75008 Paris et enregistrées au RCS de Paris (respectivement sous les n° 831 623 699 et n° 408 774 610). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.libertyspecialtymarkets.com.

FRCON1283-02-21



Liberty
Specialty Markets

For Mutual Advantage